



Formation Continue

Titre Professionnel: Couturier (ière) d'ameublement

OBJECTIFS

Permettre aux personnes d'acquérir les compétences pratiques et théoriques afin de pouvoir réaliser tous les travaux de couture et décors de fenêtre, de décors de literie et de décoration diverse dans l'habitat.

PUBLIC

Salariés d'entreprise en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Dans un environnement conforme à un atelier de professionnel, nous utilisons du matériel issu de l'industrie avec un outillage adapté aux différentes mises en situation (machine à coudre industrielle ou familiale, fer à repasser, perceuse, agrafeuses, scie à mousse).

Durée: 1200 heures sur 10 mois (de février à décembre) et alterne les cours théoriques et pratiques, un stage pratique en entreprise est prévu. (70h sur 2 semaines)

Prérequis: la maitrise des savoirs de base (lire, écrire compter) est nécessaire ; (tests de sélection)

Accès à la formation: dossier de candidature, évaluations, entretien.

Formation qualifiante / Certification: les deux modules permettent d'accéder au titre professionnel de niveau V (CAP/BEP) de couturier/ère d'ameublement.

PROGRAMME INDICATIF DE FORMATION

→ Activité - CCP 1 : Confection de décors de fenêtre - Dure 647 heures et se décompose comme suit :

•	Confection de vitrages et voilages	120 h	
•	Confection de rideaux	246 h	
•	Confection de stores d'intérieur	185 h	
•	Confection de lambrequins et de bandeaux	48 h	
•	Confection d'embrasses	48 h	
E.C.F.* 1			

→ Activité- CCP 2 : Confection de housses de literie et de sièges - Dure 324 h et se décompose comme suit :

 Confection de jetés et dessus de lit 	138 h		
 Confection d'accessoires de literie 	52 h		
 Confection de housses de coussins 	80 h		
 Confection de housses de sièges 	27 h		
 Confection de tapis de table 	27 h		
E.C.F.* 2			
Cours théoriques	128 h		
Période d'Application en Entreprise	70 h		

Réalisation d'un DSPP (Dossier de Synthèse des Pratiques Professionnelles)

*Les E.C.F. (Evaluation en Cours de Formation) sont réalisées au terme de chaque activité type, durée d'une E.C.F. 16 h.

Validation du titre—Durée : 15 h Soutenance du DSPP devant un jury professionnel Epreuve pratique en atelier

La validation des deux CCP permet d'accéder au Titre Professionnel de Couturier d'ameublement (niveau V, Ministère du Travail)

Si un des CCP n'a pas été validé, vous disposez de cinq ans pour le repasser, à partir de l'obtention du premier CPP, pour obtenir le titre.